

Missions des réseaux d'aides

Les RASED sont composés de :

- Psychologues scolaires
- Enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique (CAPA SH Option E)
- Enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative (CAPA SH Option G)

Les personnels des réseaux d'aides participent à :

- la mise en œuvre d'actions pour faire évoluer les situations d'élèves présentant des difficultés persistantes qui résistent aux aides apportées par l'enseignant dans la classe
- la recherche de démarches pédagogiques et éducatives adaptées aux difficultés ou troubles qui peuvent affecter les apprentissages ou le comportement de ces enfants
- l'élaboration des PPRE

Missions du psychologue scolaire :

Ses actions sont principalement conduites dans le cadre des RASED et trouvent leur sens dans la mise en relation entre les processus psychologiques et les capacités d'apprentissage des élèves. Il apporte dans le cadre d'un travail d'équipe l'appui de ses compétences dans la prévention des difficultés scolaires :

- Médiation entre enfants, parents, enseignants
- Examens psychométriques et cliniques après rencontre et accord de la famille
- Suivi psychologique
- Liaison fonctionnelle avec des organismes et instances extérieurs à l'école
- Repérage et accompagnement des enfants en situation de handicap
- Processus d'orientation EGPA

Missions de l'enseignant E

Il assure une aide spécialisée adaptée aux besoins de chaque enfant présentant des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

Il met en place des actions de prévention ou de remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée permettant aux élèves de :

- maîtriser des méthodes et des techniques de travail
- stabiliser les acquis et de les transférer en classe
- prendre conscience des savoir-faire qui conduisent à la réussite

Les interventions peuvent varier en fonction de chaque élève : petit groupe, en classe ou hors de la classe.

Missions de l'enseignant G

Il assure une aide spécialisée visant à :

- faire évoluer les rapports de l'enfant aux exigences de l'école
- instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires
- prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec l'équipe pédagogique, les difficultés de comportement